



Mandat d’enquête et d’audience publique

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Gouvernement du Québec

**Projet de réaménagement de la rivière Lorette – secteur Wilfrid-Hamel,
à Québec et L’Ancienne-Lorette**

Séance publique en deuxième partie de l’audience, 13 juin 2017

Droit de rectification

20 juin 2017



Rectification par la Ville de Québec sur des affirmations présentées verbalement par Monsieur Jacques Dion, citoyen, le 13 juin 2017 devant la Commission du BAPE à l'occasion de la présentation publique de son mémoire (pièce DM2, 2 juin 2017)

Énoncés de Monsieur Dion

1A. *Les travaux en rive droite ont été faits sans permis*

1A. Rectification de la Ville de Québec

Les propriétaires des 1337 et 1341, rue des Groseillers ont obtenu un permis de l'arrondissement Laurentien le 21 août 2002. Les travaux d'enrochement ont été réalisés de manière non conforme aux règles de l'art en la matière. Plusieurs rencontres et échanges ont eu lieu entre les différentes parties pour trouver un règlement. Suivant la solution convenue entre les parties, un permis d'enrochement pour chaque propriété a été délivré le 8 novembre 2004 avec la condition que l'enrochement respecte le relevé des piquets identifiant le bas de l'enrochement montré au plan de l'arpenteur de la Ville de Québec.

Les copies des permis émis sont jointes en annexe 1 et 2.

1B. *Personne de l'Environnement n'est venu sur les lieux*

1B. Rectification de la Ville de Québec

Le 10 juillet 2003, la direction régionale de la Capitale-Nationale du ministère de l'Environnement de l'époque a avisé Madame Louise Babineau du Service de l'environnement de la Ville de Québec que deux plaintes de citoyens avaient été formulées au Ministère concernant des travaux de stabilisation des rives de la rivière Lorette. Ces plaintes concernaient les travaux de stabilisation des rives des propriétés sises aux 1337 et 1341, rue des Groseillers. Suivant cet avis, Madame Babineau s'est rendue le 10 juillet 2003 au 1346, rue Saint-Léandre, propriété d'un des plaignants. Elle a constaté les travaux dont il était fait mention dans la plainte. Elle a avisé l'inspecteur et le directeur de la Division de la gestion du territoire de l'arrondissement Laurentien de la situation. Le 11 juillet 2003, Madame Babineau a transmis une demande écrite à Monsieur Jean-Marc Lachance, directeur adjoint de la direction régionale de la Capitale-Nationale du ministère de l'Environnement afin d'obtenir leur collaboration dans ce dossier.

Le 27 octobre 2003 une visite des lieux s'est tenue. Étaient présents Monsieur Pierre Bellefleur, de la direction régionale de la Capitale-Nationale du ministère de l'Environnement, deux inspecteurs de l'arrondissement Laurentien, un ingénieur du Service de l'ingénierie de la Ville de Québec et Madame Babineau du Service de l'environnement de la Ville de Québec. Les propriétaires du 1337 et du 1341, rue des Groseillers étaient aussi présents à la rencontre.

Annexe 1 : Permis N° 20041-09571



Division de la gestion du territoire

Certificat d'autorisation	<input type="checkbox"/> Construction neuve	<input type="checkbox"/> Utilisation de la voie publique	Date d'émission 2004-11-08	Date d'expiration 2005-11-08	N° du permis 20041-09571
	<input type="checkbox"/> Réparation/Modification	<input type="checkbox"/> Abattage/Plantation d'arbres	N° de demande 20040721-019	Coût des travaux \$2000.00	N° de quartier
	<input type="checkbox"/> Démolition	<input checked="" type="checkbox"/> Aménagement de terrain	N° d'inspecteur 286	N° de matricule 4084.35 1475 000 0000 001 4	N° du dossier GI 20041108-425
	<input type="checkbox"/> Enseigne/Abri/Auvent		Arrondissement 08	Centre de service 12	6 mois

Le requérant ou la requérante a obtenu l'autorisation d'effectuer les travaux suivants, conformément aux règlements en vigueur dans la Ville de Québec:

Enrochement en bordure de la rivière

Enrochement en bordure de la rivière.

Enrochement réalisé tel que le rapport ci-joint fait par Louis Pageau ing. le 16 août 2002.

L'enrochement devra respecter le relevé des piquets effectué le 8 novembre 2004 identifiant le bas de l'enrochement. Tel que plan fait par l'arpenteur Gaétan Groleau.

Localisation des travaux

1337
Des Groseilliers, Rue
G2E 4A3

Nom et adresse du propriétaire de l'immeuble

TESSIER CHANTAL
1337 RUE DES GROSEILLIERS
L'ANCIENNE-LORETTE
G2E 4A3
(418)877-0816

Nom et adresse du requérant ou de la requérante

TESSIER CHANTAL
1337 RUE DES GROSEILLIERS
L'ANCIENNE-LORETTE
G2E 4A3
(418)877-0816 (418)872-5665 189

Division des permis et programmes

par: *Maria Helena Chénard*
Personne autorisée

N.B.: Ce permis doit demeurer affiché sur l'emplacement des travaux pendant toute leur durée.

INSPECTEUR

Annexe 2 : Permis N° 20041-09574



Division de la gestion du territoire

Certificat d'autorisation		Date d'émission 2004-11-08	Date d'expiration 2005-11-08	N° du permis 20041-09574
<input type="checkbox"/> Construction neuve	<input type="checkbox"/> Utilisation de la voie publique	N° de demande 20040719-013	Coût des travaux \$500.00.	N° de quartier
<input type="checkbox"/> Réparation/Modification	<input type="checkbox"/> Abattage/Plantation d'arbres	N° d'inspecteur 286	N° de matricule 4084-25-9685 000 0000 001 7	N° du dossier Gi 20041108-430
<input type="checkbox"/> Démolition	<input checked="" type="checkbox"/> Aménagement de terrain	Arrondissement 08	Centre de service 12	
<input type="checkbox"/> Enseigne/Abri/Auvent				6 mois

Le requérant ou la requérante a obtenu l'autorisation d'effectuer les travaux suivants, conformément aux règlements en vigueur dans la Ville de Québec:

Enrochement en bordure de la rivière

Enrochement en bordure de la rivière.

Enrochement réalisé tel que le rapport ci-joint fait pas Louis Pageau ing. le 16 août 2002.

L'enrochement devra respecter le relevé des piquets effectué le 8 novembre 2004 identifiant le bas de l'enrochement. Tel que plan fait par l'arpenteur Gaétan Groleau.

Localisation des travaux
1341
Des Groseilliers, Rue
G2E 4A3

Nom et adresse du propriétaire de l'immeuble
MATTAR AMAL
1341 Des Groseilliers, Rue
L'Ancienne-Lorette
G2E 4A3
(418)871-4004

Nom et adresse du requérant ou de la requérante
MATTAR AMAL
1341 Des Groseilliers, Rue
L'Ancienne-Lorette
G2E 4A3
(418)871-4004

Division des permis et programmes

par: *Marie-Hélène Chénard*
Personne autorisée

N.B.: Ce permis doit demeurer affiché sur l'emplacement des travaux pendant toute leur durée.

INSPECTEUR